

PV du conseil d'établissement du mardi 27 janvier 2026

Sommaire

Table des matières

1. Procès-verbal - C.E. du mardi 16 décembre 2025	2
2. Vie de l'établissement / Finances	2
2a. Tarifs 2026-2027	2
2b. Présentation du budget 2026	5
3. Vie de l'établissement / Pédagogie	7
3a Examens	7
3b Parcours avenir et Orientation	8
4. Vie de l'établissement / Organisation	9
4a PPMS	9
5. Vie de l'établissement / Evénements	10
5a Bilan des actions	10
5b Projets en cours	11
6. Informations diverses	12
7. Questions diverses	12

Déclarations liminaires du 20 janvier 2026 :

- [ELTERNBEIRAT - APELM](#)
- [Représentants des élèves](#)
- [Représentants des personnels](#)

Le quorum est atteint pour cette séance. Le nombre de votants est de 17.

Le secrétaire adjoint de séance est Mme Musialak, représentante des parents d'élèves.

Présents et excusés : cf la feuille d'émargement

1. Procès-verbal - C.E. du mardi 16 décembre 2025

Adopté à l'unanimité.

2. Vie de l'établissement / Finances

2a. Tarifs 2026-2027

Les tarifs présentés sont en cours de validation par les services de l'AEFE. La proposition vise à prendre en compte la nécessaire augmentation tarifaire tout en restant mesurée au regard du contexte global.

Compte tenu de la trajectoire financière de l'établissement qui est structurellement déficitaire, l'AEFE demande à l'établissement une augmentation de 10% des droits d'écolage :

Analyse des tarifs depuis l'année scolaire 2022-2023 ((Maternelle)								
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Augmentation par mois sur 10 mois	% d'augmentation depuis 2025-2026	% d'augmentation depuis 2022
Maternelle 13h	4 753 €	5 130 €	5 280 €	5 520 €	6 070 €	55,00 €	9,96%	6,31%
Maternelle 14h	5 228 €	560 €	5 810 €	6 070 €	6 675 €	61 €	9,97%	6,30%
Tarifs Kindergarten			2024-2025	2025-2026	2026-2027	Augmentation par mois sur 10 mois	% d'augmentation depuis 2025-2026	
Accueil jusqu'à 15h			580 €	605 €	665 €	6 €	9,92%	
Accueil jusqu'à 16h			1 160 €	1 210 €	1 330 €	12 €	9,92%	
Accueil jusqu'à 17h			1 740 €	1 815 €	1 995 €	18 €	9,92%	
Evolution des tarifs depuis l'année scolaire 2022-2023 (hors maternelle)								
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Augmentation par mois sur 10 mois	% d'augmentation depuis 2025-2026	% d'augmentation depuis 2022
Elementaire	4 257 €	4 680 €	4 820 €	5 040 €	5 540 €	50 €	9,92%	6,81%
Collège	5 994 €	6 350 €	6 540 €	6 840 €	7 525 €	69 €	10,01%	5,85%
Lycée	6 266 €	6 640 €	6 840 €	7 150 €	7 865 €	72 €	10,00%	5,85%

Un représentant des parents d'élèves demande si l'écart avec l'École européenne est pris en compte. Il souligne qu'avec l'augmentation annoncée, cela risque de conduire à une perte des élèves qui rejoindront l'École européenne dont les tarifs sont comparables à ceux du LJR. Au niveau des élèves de CM2, de nombreux parents ont déjà signalé leurs désirs de s'orienter vers d'autres écoles. L'établissement risque de ne disposer que de deux classes de 6^e à la rentrée 2026. Un représentant des personnels approuve cette analyse.

La proviseure précise que cette augmentation concerne l'ensemble des EGD et que l'Agence tient compte des contextes locaux. Elle rappelle qu'il s'agit d'une conséquence de la décision du conseil d'administration de l'Agence de transférer aux établissements la charge des pensions civiles liée suite à la diminution de la subvention gouvernementale pour charge de service public à l'AEFE (35 millions d'euros en 2025, 24.4 millions en 2026).

Un conseiller des Français de l'Étranger dit que les décisions prises par l'Agence sont particulièrement préoccupantes et qu'elles ne relèvent en rien de la situation propre au LJR. Il considère qu'une augmentation de 10 % appliquée de manière immédiate n'est pas acceptable. Il estime que cette démarche apparaît déconnectée des réalités du terrain et exprime son soutien à la position des représentants des parents. Selon lui, la baisse des effectifs, combinée à une telle augmentation, risque d'entraîner une diminution des inscriptions.

Il ajoute que la sénatrice Samantha Cazebonne a été chargée d'une mission par le Premier Ministre ayant pour objet la réforme de l'AEFE. Cette mission visera à favoriser la concertation avec l'ensemble des acteurs du réseau.

Un représentant des parents d'élèves estime que la hausse importante des effectifs par classe dans les niveaux CE2 et CM1 — passés d'environ 20–22 élèves en 2016 à 28 aujourd'hui — met l'école en difficulté. Selon lui, ces niveaux sont déterminants dans le parcours des familles : c'est précisément à ce moment-là qu'elles décident souvent de quitter le LJR pour intégrer le système scolaire allemand.

Il considère donc que l'augmentation des effectifs par classe risque d'accélérer ces départs, ce qui pourrait entraîner une perte d'élèves pour l'établissement.

La proviseure indique qu'il n'y a pas de volonté d'augmenter le nombre d'élèves par classe, des choix doivent être réalisés en fonction des effectifs et de la masse salariale, en évitant toute augmentation du coût supporté par les familles.

Un représentant des parents déclare au nom des parents ne pouvoir accepter une telle augmentation d'autant plus qu'aucune stratégie globale ne semble l'accompagner. Il signale qu'il est indispensable de penser l'avenir et de définir un plan d'action clair. Il souhaite savoir s'il est prévu une nouvelle hausse des effectifs en 2027 et comment l'établissement compte communiquer auprès des familles en l'absence d'un plan structuré, avec des objectifs précis — un point 1, un point 2, un point 3 — et les avantages associés.

La proviseure rappelle que, pendant de nombreuses années, aucune augmentation des écolages n'a été appliquée, qu'il y a donc un effet de rattrapage, couplée à un contexte financier inédit de l'AEFE. La conseillère culturelle adjointe précise que la situation actuelle ne relève pas d'un problème de gouvernance de l'AEFE, mais qu'elle met en lumière les limites du modèle économique de l'Agence. C'est précisément dans ce contexte que la sénatrice Samantha Cazebonne a été missionnée par le Premier Ministre.

Elle souligne également que la situation des établissements en gestion directe (EGD), en Allemagne comme ailleurs dans le monde, a longtemps été particulièrement favorable aux familles, grâce à une subvention gouvernementale importante.

Elle précise que la restructuration pédagogique engagée par la précédente direction aurait dû être initiée bien plus tôt. Elle tient à saluer le travail pédagogique réalisé par les enseignants dans cette perspective.

Une conseillère des Français de l'Étranger rappelle que le LJR est certes une école d'excellence, mais qu'il demeure avant tout une école de la République, ouverte à tous. Selon elle, avec les augmentations actuelles, l'établissement risque de devenir réservé à une élite, composée des familles capables d'assumer les nouveaux coûts et de quelques élèves boursiers. Elle estime qu'on ne peut pas faire peser une telle charge financière sur les parents, au risque de voir disparaître progressivement la mixité sociale.

La conseillère culturelle adjointe répond que la mixité sociale reste un objectif central, notamment grâce aux relations étroites entretenues avec les autorités locales.

Un conseiller des Français de l'Étranger demande pourquoi on n'envisage pas une reconnaissance du collège et du lycée par la Bavière, de la même façon que le primaire est reconnu comme Ersatzschule.

La proviseure répond que la piste a été envisagée avec le ministère de l'éducation bavarois. Les contraintes imposées ne permettent pas d'envisager cette reconnaissance à ce jour (directions séparées, enseignement du chef d'établissement, programmes spécifiques à déployer dans une organisation séparée de l'école et des programmes français...).

La proviseure évoque son entretien avec Mme Barbeau, directrice au Ministère bavarois de l'Éducation, en charge des écoles ABIBAC en Bavière, qui a rappelé que le LJR bénéficie toujours d'une forte reconnaissance à Munich en tant qu'école d'excellence, et qu'il est essentiel de communiquer davantage sur cette réputation.

La proviseure rappelle également que les efforts financiers demandés aujourd'hui s'inscrivent dans une dynamique nationale qui touche l'ensemble de la population française, tous ministères confondus.

Un représentant des parents souhaite savoir si les augmentations seront acceptées au niveau des autorités bavaroises. La secrétaire générale répond par l'affirmative. La secrétaire générale répond que le taux de 5% d'augmentation ne semblait pas poser de problème, mais que le taux de 10% ne leur a pas encore été présenté.

Un représentant des parents rappelle que le budget qui devait être présenté au CE du 20 janvier prévoyait une augmentation de 5 %, et qu'une semaine plus tard, cette augmentation est passée à 10 %.

La secrétaire générale précise qu'il s'agit d'un plan triennal mais qu'elle ne peut pas encore présenter les projections pour 2027-2028. Elle indique travailler avec la direction de l'Agence afin d'obtenir des augmentations mesurées. Le chiffre de 10% n'était en effet pas connu au moment de la programmation du CE du 20 janvier.

Par ailleurs, l'AEFE accompagne toujours l'établissement, pour précision trois millions d'euros (AFT) seront versés pour le financement du gymnase. Parallèlement, l'Agence n'est plus en mesure de supporter le déficit structurel.

Un représentant des personnels souligne que la concurrence est désormais forte avec l'École européenne, qui ouvre ses portes à tous les publics avec une infrastructure de grande qualité, ce qui rend le LJR moins compétitif. Le système bavarois local est également très performant. Il exprime son inquiétude face aux économies qu'il faut réaliser dans tous les domaines, précisant que 23 élèves de CM2 ont quitté l'établissement en juillet 2024 et dont la majorité s'étaient orientés vers l'école européenne, cette dernière étant éligible aux bourses, cela renforce davantage encore son attractivité.

Il indique également que, selon des informations entendues à l'AEFE, des augmentations pouvant aller jusqu'à 25 % pourraient intervenir sur trois ans.

Par ailleurs, il existe de nombreuses familles qui sont uniquement francophones et qui ne peuvent absolument pas envisager une autre option scolaire en dehors du LJR. D'un point de vue strictement mathématique, quel serait alors le bénéfice réel de ces augmentations ?

La proviseure indique qu'elle entend ces inquiétudes et qu'elles seront transmises à l'Agence, le contexte de concurrence du LJR est complexe. La promotion de l'excellence de l'établissement est un des leviers qu'il convient de déployer. La conseillère culturelle adjointe rappelle que le parcours langues a porté ses fruits et constitue un atout majeur du LJR. Elle souligne que tout sera mis en œuvre pour fidéliser les familles.

Un représentant des personnels souhaite connaître les tarifs des études surveillées, ceux-ci n'apparaissant pas dans la présentation. La secrétaire générale précise que, dans le budget, seuls les droits de scolarité sont présentés. Les services annexes, comme les études surveillées, relèvent de décisions prises au niveau de l'établissement. Une augmentation de l'ordre de 2 à 3 % pourrait être retenue.

L'accueil du matin reste gratuit, malgré des réflexions menées précédemment sur une éventuelle évolution.

Un représentant des personnels des personnels souligne que, selon les retours de certaines familles, l'enseignement de l'allemand était jugé insuffisant, ce qui expliquait en partie leur insatisfaction et leur départ. Il rappelle que deux heures de sport sont actuellement dispensées en allemand, alors que ce n'est pas, selon les enseignants, un contexte propice à un apprentissage linguistique efficace. Il signale par ailleurs que deux collègues assurent des cours avec un seul élève, ce qui n'est pas soutenable dans un contexte budgétaire contraint : « lorsqu'on manque de moyens, on ne peut pas proposer de cours individuels ».

La directrice de l'école précise qu'il s'agissait d'un choix pédagogique d'introduire le sport en langue allemande. Le représentant des personnels des personnels répond que plusieurs collègues estiment que cette organisation n'apporte pas de bénéfice pédagogique réel et qu'ils ne souhaitent pas la maintenir.

La proviseure rappelle que les élèves de 6^e bénéficient de 6 heures d'allemand, auxquelles s'ajoutent 3 heures d'anglais alors qu'en France l'horaire réglementaire est de 4 heures pour une première langue vivante. En 5^e, ils ont 8,5 heures de langues. Elle souligne que l'établissement consacre des moyens importants à l'enseignement des langues de la maternelle jusqu'en terminale.

Concernant l'allemand, elle précise que l'offre proposée dépasse largement les exigences réglementaires françaises.

Un représentant des personnels demande si la construction du budget repose sur un effectif constant ou sur une projection à 2–3 ans. Il souligne qu'avec les augmentations des frais de scolarité, l'établissement répond principalement à l'augmentation des charges imposées par l'AEFE, il demande que le compte rendu du CPR soit transmis.

La proviseure précise qu'en moyenne, l'établissement a perdu environ 40 élèves par an ces dernières années. Elle rappelle également que, depuis plusieurs exercices, le LJR est déficitaire et que la construction du budget actuel a été réalisée en tenant compte de cette baisse des effectifs.

Un représentant des parents souhaite savoir, dans la projection budgétaire, à quel moment les comptes de l'établissement devraient revenir à l'équilibre, autrement dit « quand passera-t-on la barre du zéro ». La secrétaire générale précise que l'augmentation des frais de scolarité n'est pas, à elle seule, le levier permettant d'atteindre cet équilibre. Elle souligne toutefois que la trajectoire financière s'améliore.

Un représentant des parents rappelle que le proviseur avait été alerté que des classes pleines conduiraient à faire partir les familles et souhaite savoir pourquoi cela n'a-t-il pas été pris en compte.

Un représentant des parents souhaite savoir si les réductions pour le 3^{ème} et le 4^{ème} enfant sont maintenues ? la secrétaire générale répond par l'affirmative.

La proviseure rappelle qu'un équilibre budgétaire doit être trouvé entre le déploiement de l'offre pédagogique et les frais de scolarité.

Un représentant des personnels interroge la direction sur les augmentations salariales dans le contexte actuel. La proviseure précise que ces augmentations relèvent de la décision de l'agence.

Une conseillère des Français de l'étranger souligne que tant que la question de fond — à savoir comment prendre en charge les pensions civiles — ne sera pas résolue, aucune solution réellement satisfaisante ne pourra être trouvée.

Un représentant des parents demande une prévision des augmentations pour les prochaines années, afin que le prochain CE puisse disposer d'une visibilité. La secrétaire générale répond que l'établissement reste tributaire des décisions de l'Agence, mais que les membres du CE seront tenus informés au fur et à mesure, dès que ces éléments sont connus.

Concernant les services annexes

La secrétaire générale fait part de la suppression de l'étude de 15h et de l'assouplissement du forfait 4 jours.

2b. Présentation du budget 2026

La proviseure indique que, comme les années précédentes, le lycée est contraint de présenter un budget déficitaire. La situation s'avère préoccupante, en raison notamment de l'augmentation des coûts fixes, de dépenses imprévues – comme l'externalisation de la gestion de la paie après le départ de la responsable paie en octobre 2024 puis le changement de prestataire au 1^{er} septembre 2025 – ainsi que de la baisse des recettes liée à la diminution du nombre d'élèves. Le réajustement de la structure, notamment en ce qui concerne le nombre de classes par rapport au nombre d'élèves, commence à porter ses fruits, bien qu'il ait été initié avec au moins une année de retard. Pour rappel, à la rentrée 2021, malgré une perte de plus de 130 élèves, aucune mesure d'ajustement n'avait été prise par les équipes précédentes.

Ce n'est qu'à partir de la rentrée 2022 que les premières actions ont été mises en œuvre. Depuis septembre 2022, 10 classes ont été fermées. La proviseure tient à souligner que ces efforts ont toujours été réalisés avec le souci

impératif de maintenir les postes de CDI. Les fermetures ont été réalisées uniquement en lien avec des départs de collègues (retraite, mutation professionnelle), un réajustement des horaires des personnels permet également de limiter les impacts sur la structure pédagogique. Ce travail de réajustement sera également poursuivi sur le plan administratif. D'autres pistes sont également prévues, comme la limitation des financements de clubs au secondaire, la prise en charge par les familles des personnels qui accompagnent les voyages scolaires, la limitation des heures supplémentaires, des demandes de temps partiels ou encore des décharges accordées à certains personnels enseignants.

Présentation du budget voté – réajustement depuis notamment concernant les flux internes (contribution de la PC hors LFA et ACS)

	2023	2024	2025	2026	Ecart
Personnel (AE)	8 797 750 €	9 250 800 €	9 914 500 €	10 215 000 €	300 500 €
Fonctionnement (AE)	2 822 200 €	2 907 000 €	3 273 070 €	3 914 320 €	641 250 €
Investissement (AE)	4 945 000 €	395 000 €	465 000 €	522 185 €	57 185 €
Total (AE)	16 564 950 €	12 552 800 €	13 652 570 €	14 651 505 €	998 935 €

Un représentant des parents souhaite comprendre pourquoi l'augmentation des frais de fonctionnement est aussi importante. La secrétaire générale répond qu'elle s'explique principalement par des réparations liées au bâti.

Concernant les investissements, ceux-ci portent principalement sur le développement du parc informatique et sur le gymnase, mais également sur la sécurité, comme la mise en place de badges numériques pour les élèves sur le site de Sendling.

Le LJR intègre également dans son budget les établissements de Hambourg, Fribourg, Sarrebruck et Stuttgart. Cela a un impact sur la masse salariale, qui est cependant portée par l'AEFE.

Un représentant des parents demande si le déficit structurel du LJR concerne uniquement le LJR lui-même. La secrétaire générale le confirme.

Il est proposé de geler les salaires pour l'année civile 2026. Les progressions d'échelon sont maintenues. L'établissement propose également de maintenir les exonérations des frais de scolarité des personnels et des DPI à hauteur de ce qui a été mis en place pour l'année 2025. Ainsi, les personnels travaillant avec une quotité de travail de 100% continueront à bénéficier d'une exonération des droits de scolarité et des droits de première inscription de 65%. Pour les autres tranches, les dispositions actuelles restent inchangées.

Un représentant des personnels indique que certains collègues inscrivent de moins en moins leurs enfants au LJR en raison du coût de la scolarité. Il souligne que, dans d'autres EGD, les frais de scolarité sont entièrement exonérés pour les personnels et s'interroge sur l'absence de réponse de l'Agence à ce sujet, situation qui est perçue comme une forme de mépris.

Point sur le fonctionnement

La construction des dépenses de fonctionnement a été faite après l'analyse du compte financier 2024. Ainsi, un réajustement a été fait en conséquence dans les affectations de crédits.

Pour la partie Excellence éducative, la partie « Accueil des élèves » est à la hausse en raison notamment des prix du prestataire actuel de restauration ainsi que l'ajustement des dépenses de transports d'élèves incluant (le ramassage scolaire mais également les frais de déplacement du site de Sendling vers les installations sportives).

Voici les montants pour illustrer ces propos : – 657 720 € pour les dépenses de restauration en 2025 contre 700 000 € en 2026 – 392 850 € pour le transport des élèves en 2025 contre 480 000 € en 2026

Pour la partie « Accompagner et faire vivre le réseau », les baisses des dépenses de communication s'expliquent par un retour aux prévisions de 2023. Pour rappel, l'année 2024 a été marquée par les festivités des 70 ans du lycée.

Enfin, pour les dépenses « Support et immobilier », un ajustement des prévisions des dépenses par apport aux budgets antérieurs a été fait notamment en raison des besoins d'amélioration du parc information : 55 000 € au BI 2025 contre 120 000€ au BI 2026.

Conclusions : le solde budgétaire de l'exercice est à nouveau un solde budgétaire négatif pour le fonctionnement de : – 463 370 € avant prise en compte des flux de trésorerie, – 355 469 € après prise en charge des flux de trésorerie

Après intégration des opérations d'investissement, le solde budgétaire atteint un déficit de 4 009 037 € et un solde de gestion déficitaire de -1 411 847. L'établissement est contraint en raison de ses effectifs et des projets immobiliers d'être très vigilant à son exécution budgétaire. L'établissement est toujours en déficit structurel avec un solde budgétaire négatif. L'évolution des effectifs est à surveiller avec attention.

Les données du BI2026 s'appuie sur le BR2 2025 et une appréciation très prudente du budget en ouverte de crédit (paie) et un décaissement très faible au niveau des travaux du gymnase. Les données du COFI sont encourageantes et indiquent une amélioration relative de la trajectoire.

L'établissement devrait recevoir 3,2 millions d'AFT pour les travaux du gymnase en 2026 ce qui représente une respiration. Cependant, les AFT ne sont pas une subvention et devront être remboursées par l'établissement, sans date prévisionnelle à ce jour.

Un membre du CE demande comment expliquer la différence des recettes entre 2024 et 2025. La secrétaire générale répond qu'il s'agit de tendances observées dans l'évolution des recettes.

À la question de savoir si les pensions civiles apparaissent dans les dépenses, la secrétaire générale précise que non, car il s'agit d'éléments budgétaires spécifiques. Les éléments correspondent à des flux internes (voir la diapositive sur les flux non budgétaires). Cette diapositive présente le budget voté pour avis. Elle rappelle que le LJR n'a pas à supporter les coûts des pensions civiles pour les LFA.

Un représentant des personnels demande ce que signifie « CP ». La secrétaire générale répond : crédits de paiement.

Concernant la ligne « opération financière transversale », les 340 000 € correspondent aux bourses de mobilité, correctifs de facturation, paiement de pénalités et excédents de voyage.

Vote pour avis sur le budget 2026

POUR : 6

CONTRE : 10

ABSTENTION : 1

A 19h25 : les deux conseillers des Français de l'Étranger présents quittent la séance.

3. Vie de l'établissement / Pédagogie

3a Examens

DELFF : Samedi 24 janvier, une dizaine d'élèves du 1er degré et 5 élèves du secondaire ont passé l'écrit du DELFF.

Niveau Terminale

Bac blanc/épreuves blanches pour bien s'entraîner

ECE (Epreuves pratiques en sciences SVT/PH-CH/NSI)

18 au 22 mai 2026

Bac blanc de philosophie :

Nr°1- Lundi 26 janvier 2026 de 8h00 à 12h00

Nr° 2- Lundi 20 avril 2026 de 8h00 à 12h00

Epreuves ponctuelles du baccalauréat

Epreuves écrites

3 juin 2026 de 13h00 à 18h: Epreuve d'ABIBAC "Allemand Langue et littérature"

5 juin 2026 de 13h à 18h : Epreuve écrite d'ABIBAC "Histoire-Géo"

Epreuves blanches : ABIBAC (Littérature et Langue + Histoire géographie) et BFI (DNL HG/ ACL écrits et oraux)

du 2 au 6 février 2026

Mardi 09 juin 2026 de 8h00 à 12h: Epreuve écrite de philosophie

Mercredi 10, Jeudi 11 juin 2026 Epreuves écrites de spécialités

Bac blanc des spécialités :

Jour 1 : 9 février 2026 (matinée)

Jour 2 : 10 février 2026 (après-midi)

CCF (Contrôle en Cours de Formation) en EPS

CCF1 - 18 novembre 2025

CCF2 – 26 février 2026

CCF3 – 12 et 13 mai 2026

Rattrapages : 21 mai 2026

Epreuves orales : le Grand oral - les dates ne sont pas encore connues

Niveau Première

Epreuves blanches (écrites) en français

mardi 27 janvier 2026 de 8h à 12h

DST 2 : « Objet d'étude théâtre »

jeudi 19 mars 2026 de 8h à 12h

DST 3 : « Objet d'étude le roman »

vendredi 15 mai 2025 de 8h à 12h

DST 4 : « Objet d'étude poésie »

Oraux blancs en français

13 au 24 avril 2026

Epreuve blanche (écrite) en maths (nouveau cette année)

jeudi 26 mars 2026 de 13h45 à 16h45

Epreuves anticipées du baccalauréat

Epreuves écrites :

8 juin 2026 de 8h à 12h

Epreuve anticipée de français

8 juin 2026 de 14h30 à 16h30

Epreuve anticipée de mathématiques

Epreuves orales de français :

Entre le 11 et le 26 juin 2026 - les dates définitives ne sont pas encore fixées

Niveau 3ème

Epreuves blanches du DNB pour bien s'entraîner (avant les vacances contrairement à ce qui se produisait auparavant)

16 au 20 mars 2026

Epreuves ponctuelles du DNB

18 et 19 juin 2026 : épreuves écrites

18 au 22 mai 2026 : épreuve orale de soutenance

Un représentant des élèves souligne que les élèves n'ont pas encore reçu les dates pour le BFI. La proviseure adjointe répond que l'information sera publiée sur Pronote : la date du 6 février est connue, mais l'horaire reste à préciser.

Par ailleurs, il demande si la journée pourra être banalisée. La proviseure adjointe le confirme.

Il demande ensuite si le même dispositif sera appliqué pour les épreuves de spécialité. La réponse est positive : une communication sera faite concernant les épreuves Abibac, BFI et spécialités, prévues mercredi prochain.

Un représentant des parents souhaite connaître le nombre d'élèves inscrits en BFI. La proviseure répond qu'ils sont 8 inscrits cette année. Il précise que, pour la classe de première, seuls 5 élèves suivent actuellement le BFI, car 4 se sont désinscrits en cours d'année.

La conseillère culturelle adjointe souhaite savoir si les épreuves anticipées auront bien lieu le 8 juin et si l'information a été correctement transmise aux parents. Un représentant des parents confirme que les familles sont informées depuis un certain temps.

Un représentant des parents attire ensuite l'attention sur la question du tiers temps dans le cadre des épreuves anticipées de français et de mathématiques qui auront lieu le même jour : pour une épreuve de 4 heures, un élève bénéficiant d'un tiers temps disposera de 5 h 20, ce qui ne laissera que très peu de temps entre les deux épreuves ce qui nécessite une organisation adaptée. La proviseure répond que le LJR ne détermine pas les temps des épreuves.

La proviseure précise que l'équipe réfléchit à un outil permettant de centraliser et de répertorier toutes les dates importantes. Un représentant des parents ajoute qu'il serait très utile que ces dates s'intègrent directement dans le calendrier. La proviseure répond que cette fonctionnalité n'existe pas dans Pronote.

Un représentant des élèves s'interroge au sujet de la certification PIX. Elle estime que le calendrier est inopportun, car les sessions se déroulent en même temps que les épreuves. Par ailleurs, cette préparation n'a pas été suffisamment anticipée au LJR. Elle souligne que la préparation devrait être réalisée en amont.

La proviseure adjointe précise que l'épreuve PIX certifie un niveau de compétences. Il n'y a pas d'échec.

Un représentant des parents demande quand aura lieu du stage de seconde. Le conseiller principal d'éducation répond que l'information sera communiquée prochainement.

Un représentant des parents rappelle que, l'an dernier, la date avait été annoncée le vendredi pour le lundi, ce qui avait posé des difficultés d'organisation. Le conseiller principal d'éducation répond qu'il a bien pris en compte cette remarque.

3b Parcours avenir et Orientation

Niveau Terminale

Parcoursup

Accompagnement personnalisé sous forme d'ateliers pour les élèves volontaires

Mardi 20 janvier 2026 de 16h40 à 17h35

Dans le cadre des semaines de l'Abibac et du supérieur, visio-conférence « Bien comprendre la plateforme Parcoursup et bien s'orienter » proposée par Jérôme Teillard, Inspecteur général de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche et responsable de Parcoursup au MESR
Jeudi 22 janvier à 19h00

Entretiens individuels sur inscription avec des psychologues de l'Éducation Nationale, spécialistes de l'orientation en France.

20 au 22 janvier 2026

Présentation, en présentiel, sur les études supérieures en France à destination des élèves et parents de 2nde à la terminale est également programmée.

Jeudi 22 janvier de 18h00 à 19h00

Un représentant des parents souhaite savoir s'il y a eu beaucoup d'élèves concernés. La proviseure adjointe répond que oui, la participation a été importante.

Un représentant des élèves signale qu'il existe des difficultés liées à la formulation des vœux, mais que la situation s'est améliorée grâce à l'accompagnement des conseillers d'orientation. Un représentant des parents ajoute qu'un atelier Parcoursup sera proposé le 27 février, dans le cadre du forum des métiers.

Niveau Première

Des ateliers « Les études supérieures en France » seront proposées aux élèves de Première.

Mardi 20 janvier et jeudi 22 janvier 2026

Réunion d'information à destination des élèves et parents sur les thématiques suivantes :

4. Vie de l'établissement / Organisation

4a PPMS

Le document a été enregistré sur ORION. La conseillère culturelle adjointe précise que ce document ne doit être visible que par le chef d'établissement et le conseiller culturel.

La proviseure indique que deux exercices sont programmés chaque année. Une cellule de crise est constituée, un scénario particulier peut être proposé. Elle souligne l'importance de se mettre en situation : lorsqu'un événement de ce type survient, avoir réalisé un exercice préalable facilite grandement la conduite à tenir en cas de risque avéré.

Un représentant des élèves signale que la sonnerie actuelle est difficile à identifier. La proviseure répond qu'un nouveau signal sonore est prévu dans le cadre des investissements.

Épreuves anticipées et nouveautés en 2026
Informations générales sur le baccalauréat (Coefficients /choix des EDS/ options etc.)

Mardi 24 février 2026 de 18h00 à 19h00

Niveau Seconde

Semaine des enseignements de spécialités du 26 janvier au 03 février

Présentation des spécialités par les professeurs - Différentes activités proposées par Agora-Monde

mardi 03 février 2026

Stage en entreprise

08 au 19 juin 2026

Niveau 3ème

Mardi 10 février 2026 de 18h00 à 19h00

Réunion d'information à destination des élèves et parents :

> Présentation du nouveau Brevet des collèges

> Informations générales sur l'orientation post-3^{ème}

Vendredi 27 février 2026 (après-midi)

Forum des métiers organisé en coopération avec l'APELM

Pour les élèves de première et terminale

Samedi 28 février 2026

Forum spécial filles « Cap sur les métiers techniques, scientifiques et d'ingénierie » organisé en coopération avec l'association La Ruche

Pour les élèves de la 4^{ème} à la terminale.

Vote du PPMS
POUR : 17
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

5. Vie de l'établissement / Evénements

5a Bilan des actions

GIESING

Projet intergénérationnel – Seniorenheim de Giesing

La classe de MAT3 a participé à une visite du Seniorenheim de Giesing le 15 janvier, dans le cadre d'un projet intergénérationnel visant à favoriser les échanges et le vivre-ensemble entre générations. Une nouvelle rencontre est programmée au mois de février afin de prolonger ce projet.

Célébration de la galette des rois

La galette des rois a été célébrée en maternelle et en élémentaire. Ce temps convivial a permis de partager une tradition culturelle commune. Dans certaines classes, les galettes ont été confectionnées par les élèves eux-mêmes et souvent partagées lors d'un moment convivial avec les parents.

Journée de la différence – 13 janvier

Une journée dédiée à la différence a été organisée afin de sensibiliser les élèves au respect de l'autre, à la diversité et à l'inclusion, à travers des activités adaptées à chaque niveau. Une vidéo est en cours de production et sera projetée au prochain CE.

Actions éducatives et de prévention

CE1 : intervention de l'infirmière scolaire autour du thème du sommeil, afin de sensibiliser les élèves à l'importance du sommeil comme besoin essentiel pour la santé et les apprentissages.

CE2 : actions de sensibilisation autour de l'hygiène corporelle et interventions sur le thème « mon corps m'appartient », dans une démarche de prévention et de développement de l'autonomie et du respect de soi.

Projets culturels, plurilingues et temps forts de l'école primaire

Semaine franco-allemande

Toutes les classes de l'école ont participé à la semaine franco-allemande à travers des projets mettant en valeur l'amitié entre la France et l'Allemagne et la richesse du plurilinguisme. Chaque niveau a mené des activités adaptées à l'âge des élèves :

En CP, les élèves ont réalisé des affiches autour de l'amitié franco-allemande.

En CE1, certaines classes ont présenté de courtes pièces de théâtre et travaillé sur les expressions idiomatiques en DAF et en FLScO.


En CM2, les élèves ont participé à un escape game franco-allemand.

Temps forts et rencontres inter-établissements

Le 22 janvier, les élèves de CE2 ont accueilli une classe de 3. Klasse de la Weissenseeschule, tandis que les classes de CP et CE1 se sont rendues à la Weissenseeschule.

Le 28 janvier, les élèves de MAT8 vont aller visiter la Kita de la Müllerstraße 5.

Tout au long de la semaine

 Des animations et sélections franco-allemandes ont été proposées à la BCD


Promotion de la lecture

Plusieurs actions ont été proposées afin de donner aux élèves le goût de lire et de partager le plaisir de la lecture.


La Nuit de la lecture, le 23 janvier, a réuni les classes de CE1d, CE2a ainsi que les grandes sections des MAT3 et MAT6 autour de moments de lecture conviviaux. Les élèves de CM1 et CM2 participent également au concours Les Petits Champions de la Lecture, avec une finale établissement le 26 janvier, puis des finales ZECO et Monde au cours de l'année. Augustine et Balthazar, CM2, vont représenter le IJR à Vienne.


SENDLING


Célébration de la semaine franco-allemande


 22 janvier : Avec les élèves du Gymnasium de Grünwald et en présence du Consul général adjoint: partage de la traditionnelle galette suivi d'ateliers collaboratifs au CDI et en Arts plastiques.


Sessions de prévention

 15, 16, 17 décembre 2025: Santé mentale chez les adolescents pour les élèves de 1ère avec la participation des élèves ambassadeurs UNICEF.

 8 au 15 janvier 2026: Hygiène de vie à l'adolescence pour les élèves de 5ème:

 9 au 23 janvier 2026: Formation aux gestes qui sauvent pour les 4ème C

 23 janvier 2026: Atelier Gestion du stress pour les élèves de 1ère qui en ont fait la demande et suite à la session de prévention Santé mentale de décembre

 27 janvier 2026: dans le cadre du dispositif pHARe, session de formation de 15 élèves Ambassadeurs et ambassadrices avec l'association Marion la Main tendue

5b Projets en cours

GIESING

Projets plurilingues – ZECO

L'école est engagée dans plusieurs projets qui valorisent les langues et la créativité des élèves. Les classes de CE1d, CPd et MAT2 participent au concours de Kamishibai. Les élèves de CM2a prennent part au Cabinet de poésie, tandis que les classes de CE1a et CE1c participent au projet Symphonie des langues pour un monde durable.

Vie de l'école

La Fête de la Chandeleur / Journée crêpes, organisée le 2 février sur le site de Giesing, a été un moment festif et convivial partagé par les élèves et les équipes.

Ateliers et semaines thématiques

Des ateliers scientifiques, organisés par l'Elternbeirat, ont permis aux élèves de découvrir les sciences de manière ludique. La Semaine des mathématiques, du 19 au 23 janvier, proposée sur la pause méridienne, a encouragé le plaisir de chercher, de manipuler et de raisonner. Le samedi 25 avril, ce sera la présentation de l'exposition finale sur tous les sujets abordés. A noter, une très forte participation féminine, surtout chez les plus grands. La semaine de la physique a commencé cette semaine et les élèves sont très demandeurs.

Temps forts de la vie de l'école (à venir)

Le Carnaval de l'école, le 13 février

La Semaine de la maternelle, du 23 au 27 mars,


Le Safer Internet Day, le 10 février

Actions de prévention – second trimestre (prévision)

Au second trimestre, des actions de prévention sont prévues : « Les gestes qui sauvent » pour les CM1, « Ton corps change » pour les CM2, ainsi qu'un travail commun en CM1–CM2 autour des réseaux sociaux et des écrans, en lien avec le Safer Internet Day.


SENDLING

Jeux sportifs de la ZECO : 24 élèves de 4ème à Garmisch le 10 janvier, encadrés par les professeurs d'EPS. Sélection des 6 meilleurs qui représenteront le LJR lors de la rencontre sportive ZECO à Tbilissi.

 9 au 14 février 2026


Elèves ABIBAC au séminaire de Fischbachau:


Conférence d'ouverture : le couple franco-allemand, un partenariat toujours plus étroit face aux nouveaux défis
Débat animé par une journaliste avec des élèves ABIBAC de Aschaffenburg, Nuremberg, Erlangen, Oskar-von-Miller-Gymnasium : les dangers de la désinformation, le point de vue de la jeunesse.


 27 et 29 janvier

Concours Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe : concerne les élèves de 6ème, 5ème, 4ème, 2nde

Thème de cette 14ème édition : « L'IA : une révolution au bénéfice de l'humain ? »

 23 au 29 janvier : audition des candidats pour former deux équipes de chacune 6 participants.

 Sélection des équipes le 6 mars.

 24-25-26 mars : organisation de la finale ZECO au LJR

6. Informations diverses

Carnaval le 13 février

7. Questions diverses

Personnels du secondaire

Pourquoi le lycée fait-il appel systématiquement à une agence de voyage pour les réservations de billets pour les voyages scolaires (billets d'avion, de train) ? Le surcoût est énorme, et les prix augmentent beaucoup en conséquence, aux dépens des élèves et des familles.

Un représentant des personnels rappelle qu'avant la pandémie, le lycée ne faisait jamais appel à une agence, il dit comprendre toutefois que l'établissement a dû recourir à un prestataire en raison des questions de remboursement en cas d'annulation.

La secrétaire générale précise qu'il est nécessaire de disposer de plusieurs marchés afin de mettre les prestataires en concurrence, conformément aux règles en vigueur.

Peut-on discuter à nouveau du calendrier scolaire de 2026-2027 ? Il a été voté au CE du mois de mai, malgré l'opposition ferme des enseignants du secondaire. En effet, il ne répond pas à la circulaire de l'AEFE qui repose elle-même sur le décret n°50-581 du 25 mai 1950. Ce dernier fixe le statut des enseignants du second degré et précise que l'année scolaire comprend 36 semaines de cours effectifs. Dans le calendrier proposé pour 2026-2027, les enseignants travailleraient plus que 36 semaines, sans pour autant être rémunérés en heures supplémentaires. Nous demandons une révision du calendrier.

La proviseure précise que le calendrier scolaire est celui des élèves. Il comporte 36 semaines hormis les deux journées du mois de juillet conservées en cas d'examen du DNB qui pourrait être décalé sur ces deux journées. Le calendrier s'arrêtera bien au 26 juin selon les dates du DNB.

Comment a été élaboré le budget 2026 ? 5% d'augmentation de frais de scolarité répondent à quel projet ? Est-ce que les membres du CE peuvent avoir des informations sur les économies envisageables hors pôle pédagogique ?

La secrétaire générale précise que le budget a été préparé au printemps 2025 puis avec les éléments du BR2 à l'automne. Compte tenu du contexte, le BR2 a été fait dans une optique de grande prudence avec une augmentation des charges de personnels et de fonctionnement afin de tenir les engagements. Les travaux du gymnase étant interrompus depuis juillet 2025, les décaissements sur le gymnase sont plus faibles qu'attendu.

L'augmentation des frais de scolarité répond à un besoin de revoir la trajectoire financière de l'établissement. En effet, ce dernier est, depuis de plusieurs années, structurellement déficitaire. L'établissement a proposé une augmentation progressive des frais de scolarité tout d'abord de 5 % pour 2026-2027. Cependant, au regard de la situation, il a été demandé à l'établissement de prévoir une augmentation de 10% sur les droits d'écologie.

Pour rappel, étant un EGD, le budget du lycée Jean Renoir est partie intégrante du budget de l'AEFE.

A combien s'élèvent les frais de justice ces dernières années ? Des mesures vont-elles être prises pour limiter ces coûts, puisque le LJR perd presque systématiquement ses procès ?

En 2025, les frais d'avocat se sont élevés à 88 863,32€. L'établissement s'est engagé dans un important travail de sécurisation juridique depuis plusieurs années, notamment en travaillant avec un cabinet d'avocats expérimenté.

Personnels du primaire

Dans le contexte d'inflation actuel, l'établissement pourrait-il soutenir son personnel local en prenant en charge une partie des frais de transport liés au déplacement au travail (comme le font d'autres employeurs) ?

La secrétaire générale précise que ce n'est pas envisagé.

Rénovation du gymnase de l'école et location du gymnase voisin : pourrait-on avoir plus de lisibilité dans les négociations actuelles ?

La secrétaire générale précise que la ville de Munich applique les tarifs votés en conseil municipal et ne peut pas accorder de tarif préférentiel pour la location du gymnase (Ungsteiner Strasse).

Un représentant des personnels demande pourquoi le lycée ne paie pas la location de la FOS Lindwurmstraße, où les élèves du secondaire pratiquent le sport. Il est précisé qu'actuellement, le contact est M. Paulsen, qui attribue les créneaux pour le secondaire, et que l'utilisation des installations est gratuite.

La proviseure précise que les démarches engagées depuis le mois de décembre n'aboutissent toujours pas.

La secrétaire générale informe qu'une réunion a eu lieu ce matin avec le nouveau cabinet au sujet du gymnase. Elle indique que la Bavière pourrait apporter un soutien financier au projet.

À ce stade, aucune date n'est encore fixée pour la reprise des travaux. Elle précise également qu'une visite du site a eu lieu le 25 janvier.

Une représentante des personnels attire l'attention sur un problème de sécurité : un trou est présent dans le grillage, ce qui pourrait permettre à des enfants de sortir de l'enceinte et d'échapper à la vigilance des surveillants.

La secrétaire générale répond que l'architecte sera informé.

Lors d'un voyage scolaire, dans le cadre d'une demande d'aide financière pour les familles, peut-on rappeler la procédure à suivre ? Et dans quel cas peut-on faire appel à la caisse de solidarité ?

La secrétaire générale précise qu'il faut d'abord s'adresser aux services sociaux puis à la caisse de solidarité.

Parents d'élèves

Quel est le taux de participation à la rémunération des résidents et détachés ?

La secrétaire générale indique que le taux de la participation à la rémunération des résidents (PRRD) est de 54%.

La PRRD comprend la participation à la rémunération des résidents/détachés, la rémunération des résidents/détachés à coût complet et l'indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale (ISVL) pour les résidents ou Indemnité compensatrice des conditions de vie locales (ICCVL) pour les D3.

Quel est le montant total d'indemnités spécifiques liées aux conditions de vie locale payé par l'établissement ?

Pour 2025, le montant total versé dans le cadre de la PRRD (participation à la rémunération des résidents et ISVL) est de 1 760 743,53€.

Le calcul du montant de cette indemnité tient compte de sept facteurs différents :

- loyer : c'est le critère qui influence le plus le calcul (entre 55 et 60 %)
- montant de la complémentaire santé (12-13% du calcul)
- conditions de vie : Indice Qualité de la vie
- différentiel de pouvoir d'achat : Indice Coût de la vie
- attractivité du pays, critère pays (zones ABC du MEAE)
- coût du transport vers le pays d'exercice
- durée moyenne de séjour des agent(e)s

Combien y a-t-il de personnels d'encadrement expatriés dans l'établissement ?

Le lycée Jean Renoir compte 4 personnels : Proviseure, proviseure adjointe, directrice du primaire, secrétaire générale. Le lycée Jean Renoir héberge l'agence comptable secondaire Allemagne et la proviseure est ordonnateur des 5 LFA d'Allemagne.

Combien va coûter la nouvelle contribution en année 1 ?

Le montant de la nouvelle contribution devrait être de 508 922€ en 2026.

Combien va coûter la nouvelle contribution en année 2 ?

Le montant de la nouvelle contribution devrait être de 727 031 € en 2027.

Comment vont être répercutées ces nouvelles charges sur les frais de scolarité ?

Compte tenu de la situation financière de l'établissement, l'établissement est tenu d'augmenter les frais d'écolage. L'établissement prévoyait 5% mais au regard de la situation et de la trajectoire, une augmentation de 10 % est nécessaire.

Y a-t-il d'autres pistes de financement étudiées autres que les frais de scolarité ? Si oui, lesquelles ?

Concernant les investissements nécessaires, l'établissement doit s'appuyer plus encore sur les possibilités de subventions de l'état de Bavière. Un travail important sur la rationalisation des dépenses doit être mené en travaillant notamment sur la mutualisation.

Comment s'explique le déficit de 4 millions € ?

Comme indiqué, lors de la présentation du budget 2025 lors du conseil d'établissement, l'établissement est structurellement déficitaire et dans une trajectoire fragile. Le budget a été préparé au printemps 2025 puis avec les éléments du BR2 à l'automne. Compte tenu du contexte, le BR2 a été fait dans une optique de grande prudence avec une augmentation des charges de personnels et de fonctionnement afin de tenir les engagements. Les travaux du gymnase étant interrompus depuis juillet 2025, les décaissements sur le gymnase sont plus faibles qu'attendus.

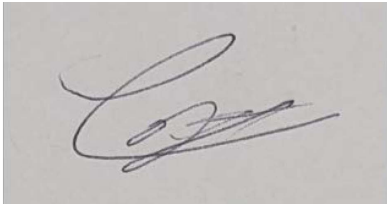
Pour faire face au coût du gymnase, l'Agence va attribuer 3 millions d'euros d'AFT. Ces fonds permettront de poursuivre l'avancement du projet sans aggraver la situation financière de l'établissement.

Taux de la PFC : 6%

Le taux de la PFC est de 6% est calculé sur la base des effectifs remontés lors de l'enquête de rentrée et donc des prévisions de recette.

Madame la proviseure clôt la séance à 20h50

Gaëlle Musialak, représentant des parents d'élèves



Valérie Kroës, Proviseure

